

Déclaration du CPCO à la 37^{ème} Session du COFI de la FAO

Monsieur le Président,
Monsieur le Directeur général de la FAO,
Excellences,
Distingués délégués,
Mesdames et Messieurs,

Au nom du Comité des Pêches du Centre-Ouest du Golfe de Guinée – CPCO, qui **regroupe le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Libéria, le Nigéria et le Togo**, je voudrais exprimer notre profonde gratitude à la FAO pour son engagement constant aux côtés de nos États en faveur d'une pêche et d'une aquaculture durables, responsables et résilientes.

Dans la région du CPCO, la pêche artisanale demeure le pilier de notre production halieutique. **Elle représente près de 80 % de la production de nos États** et joue un rôle déterminant dans la sécurité alimentaire et nutritionnelle, l'emploi, les moyens d'existence des communautés côtières ainsi que dans l'approvisionnement de nos marchés.

Toutefois, nous constatons avec une vive préoccupation le déclin progressif de cette pêche artisanale, confrontée à la surexploitation de certaines ressources, aux effets du changement climatique, à la dégradation des écosystèmes marins et côtiers, ainsi qu'à la persistance de la pêche illicite, non déclarée et non réglementée – pêche INN.

Dans le même temps, la demande en poisson continue d'augmenter dans nos pays. **Face à la diminution des captures et au déficit croissant entre l'offre et la demande, l'aquaculture apparaît désormais comme l'une des principales alternatives stratégiques pour combler ce déficit et réduire la forte dépendance de nos États aux importations de produits halieutiques.**

Le CPCO appelle donc à un changement d'échelle dans le développement de l'aquaculture, à travers des investissements accrus, le renforcement des capacités, l'accès aux technologies, aux aliments de qualité et au financement, afin de bâtir une aquaculture durable, compétitive, inclusive et résiliente au changement climatique.

Parallèlement, la lutte contre la pêche INN demeure une priorité absolue du CPCO. Les progrès enregistrés dans notre sous-région ont été rendus possibles grâce à

l'engagement de nos six États membres et au soutien constant de nos partenaires, notamment **la NORAD, l'Union européenne, la FAO, la CEDEAO, l'Union africaine, Oceans5, l'UEMOA et la JICA, ainsi que de plusieurs autres partenaires techniques et financiers.**

Grâce à cette coopération, le CPCO a pu renforcer le suivi des navires, le partage régional d'informations, les inspections portuaires, les opérations conjointes de surveillance et de contrôle, ainsi que les capacités opérationnelles de son Centre régional de Suivi, Contrôle et Surveillance basé à Tema, au Ghana.

Nous nous félicitons également des progrès accomplis **dans la mise en œuvre de l'Accord relatif aux mesures du ressort de l'État du port – AMREP/PSMA, désormais effective dans notre sous-région.** Cet instrument constitue un maillon essentiel de notre dispositif régional pour empêcher les navires impliqués dans la pêche INN d'accéder à nos ports, de débarquer leurs captures illégales et d'introduire ces produits sur nos marchés.

Monsieur le Président,

Pour le CPCO, l'avenir de la sécurité alimentaire et de l'économie halieutique de notre région repose désormais sur quatre priorités étroitement liées : préserver et renforcer la pêche artisanale, accélérer le développement de l'aquaculture, intensifier la lutte contre la pêche INN et approfondir la coopération régionale entre nos États.

Le CPCO demeure pleinement engagé, aux côtés de la FAO et de l'ensemble de ses partenaires, à transformer ces priorités en actions concrètes au bénéfice de nos populations, de nos communautés de pêcheurs et des générations futures.

Je vous remercie de votre aimable attention.